



## disponibilité d'office pour raison medicale fonction publique territoriale

Par **Mariou**, le **22/02/2019** à **17:51**

Bonjour ,je suis fonctionnaire titulaire née le 14/10/61(embauchée titulaire depuis 2001) d'une collectivité territoriale et en disponibilité d'office pour raison de santé depuis janvier 2017.Ma pathologie a été reconnue en affection longue durée par la CPAM de Moselle.Mon problème de santé ne s'améliorant pas pouvez vous m'informer de mes droits à l'issue de la fin de ma période de disponibilité d'office concernant éventuellement une retraite anticipée ou licenciement.Merci.

Par **P.M.**, le **22/02/2019** à **18:53**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Je vous propose ce dossier : [Retraite pour invalidité \(fonction publique\)](#)...